Codesen
PAYS DE SAINT-MALO
COMMUNAUTÉS

BILAN D'ACTIVITE 2025



1. Préambule
2. Travaux
3. Bilan financier
4. Liste des membres

Soutenu par :

23 avenue Anita Conti - 35400 Saint-Malo **02 57 64 10 67** **animation@pays-stmalo.fr**

pays-stmalo.fr

Codesen
PAYS DE SAINT-MALO
COMMUNAUTÉS

1. Préambule

Instance de démocratie continue, à la fois participative et contributive, le COnseil de Développement Economique Social et ENvironnemental des Communautés du pays de Saint-Malo constitue un espace d'expression, de réflexion et de participation ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans l'avenir de leur territoire.

Il s'adresse aux habitants des 4 Communautés qui composent le pays de Saint-Malo : Saint-Malo Agglomération, la Bretagne romantique, la Côte d'Émeraude et le Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.

Deux missions principales pour ses membres au service de la concertation

1- Une participation active aux dynamiques territoriales par l'expression de la société civile

À l'échelle du Pays de Saint-Malo :

- Représentation du CODESEN dans les commissions thématiques : aménagement, transitions (mobilités, énergies renouvelables, rénovation de l'habitat), santé, numérique, mer et littoral, comité de programmation LEADER, etc.
- Participation aux programmes européens (DLAL FEAMPA, LEADER), tant dans l'élaboration des stratégies locales que dans la sélection des projets financés.
- Contribution aux documents structurants : projet de territoire, SCoT, stratégie d'adaptation au recul du trait de côte, etc.

À l'échelle des EPCI :

- Implication dans les documents structurants : projet de territoire, PLUi, PLH, PCAET, plans de mobilité, PAT, manifestations et réunions de concertation, etc.
- Appui aux services des EPCI souhaitant mettre en place des démarches de concertation, en apportant un accompagnement opérationnel.

2- Des travaux thématiques portés à la connaissance des élus et du grand public

Le CODESEN a vocation à nourrir le dialogue territorial en produisant des avis sur saisine et des contributions en auto-saisine.

Les cycles de réflexion s'organisent de la manière suivante :

- Définition d'un thème fil rouge, volontairement transversal et limité dans le temps ;
- Déclinaison en sous-thématiques afin de diversifier les contributions et mobiliser un public élargi ;
- Organisation d'événements réguliers, ancrés dans les territoires ;
- Élaboration d'un bilan progressif, enrichi au fil du cycle et valorisé auprès des élus.

Le CODESEN réunit chaque année l'ensemble de ses membres en assemblée plénière. Son bureau, formation restreinte de l'assemblée, se réunit quant à lui aussi souvent que nécessaire.

Le fonctionnement du CODESEN est encadré par une charte qui précise son statut, sa composition, ses missions et sa gouvernance.

L'assemblée rassemble 93 représentants de structures locales et citoyens engagés, hors élus communautaires et agents publics. Ses membres sont régulièrement sollicités pour contribuer aux réflexions et formuler des avis sur les projets et politiques menés à l'échelle du Pays et des Communautés qui le composent.

Le bureau constitue l'instance opérationnelle du CODESEN. Composé de 15 membres (pour 20 places), il est étroitement associé aux réflexions et aux travaux conduits à l'échelle du Pays, notamment en matière d'orientations stratégiques et d'aménagement du territoire. Il porte la voix de la société civile à travers la rédaction de contributions et assure le lien entre les membres de l'assemblée et les élus.

Le CODESEN s'inscrit dans la dynamique collective du réseau des Conseils de développement bretons.
Ensemble, ces instances citoyennes unissent leurs voix pour faire vivre la démocratie participative et contributive à l'échelle de toute la Bretagne. Une force d'interpellation, de proposition et d'innovation au service des territoires.

2. Travaux 2025

La concertation en chiffres

Pays de Saint-Malo CODESEN Conseil de Développement Économique Social et Environnemental → Codesen PAYS DE SAINT-MALO COMMUNAUTÉS

- ✓ 3 réunions du Bureau :
 - Nouvelle identité du CODESEN (logo, charte graphique, site internet)
 - Actualités des Conseils de développement / risque législatif
 - Valorisation de la réflexion sur la gestion durable de l'eau : livrable, ateliers « fresque de l'eau » et bilan
 - Avis du CODESEN sur le projet de révision du SCoT
 - Nouveau cycle de travail participatif « Ce que veulent les jeunes » : lancement lors de l'assemblée plénière (organisation, restitution et perspectives)
 - Point sur la représentation du CODESEN dans les instances Pays
 - Actualités du Réseau des Conseils de développement bretons et financement Région

- ✓ 1 soirée ciné-débat pour présenter les conclusions de la réflexion sur le partage et la gouvernance de l'eau

- ✓ 4 ateliers « fresque de l'eau » organisés dans chaque Communautés du pays de Saint-Malo qui ont permis la sensibilisation de 32 personnes

- ✓ 1 assemblée plénière pour lancer le nouveau cycle de travail participatif « ce que veulent les jeunes » qui a réuni plus de 60 participants

- ✓ 19 réunions de commissions d'élus mises en place à l'échelle du pays de Saint-Malo auxquelles ont participé 1 à 2 membres du CODESEN
 - Commission aménagement (13),
 - Comités de programmation LEADER (3) : instance chargée de sélectionner les projets bénéficiant d'un soutien financier LEADER.
 - Commission Mer et Littoral (3) : instance chargée de sélectionner les projets bénéficiant d'un soutien financier dans le cadre de la stratégie FEAMPA.



- ✓ 4 éditions de la lettre d'info aux membres du CODESEN qui ont permis de relayer environ 20 évènements en lien avec la concertation, le débat, le partage d'expériences sur le pays de Saint-Malo et en Bretagne.

La concertation en actions

Lien entre le PETR et les Communautés du pays de Saint-Malo

- ✓ La loi NOTRe du 7 août 2015 stipule que « *toute intercommunalité de plus de 20 000 habitants doit se doter d'un Conseil de Développement* » (individuel ou mutualisé).

- ✓ La loi Engagement & Proximité du 27 décembre 2019 stipule depuis que cette obligation ne vaut plus que « *pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants* ».

Les 4 Communautés du pays de Saint-Malo ont délibéré en 2017 pour acter leur volonté de porter la concertation à l'échelle du pays, et de mutualiser un Conseil de développement, le CODESEN.

- ✓ A travers les nominations de nouveaux membres, le CODESEN œuvre progressivement à une représentation équilibrée de chaque EPCI, un objectif qui reste à atteindre.

EPCI	Bureau	Assemblée (hors bureau)	**Total CODESEN**
C.C. Bretagne Romantique	2	8	**10**
C.C. Côte d'Emeraude	5	8	**13**
C.C. Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel	4	5	**9**
Saint-Malo Agglomération	4	29	**33**
Pays de Saint-Malo	0	43	**43**
Total	**15**	**93**	**108**

Loi Egalité et Citoyenneté

- ✓ La loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 impose la parité femmes-hommes dans les instances de démocratie participative et la représentation des différentes tranches d'âge.

- ✓ Depuis 2018, un travail de sensibilisation (désigner un binôme paritaire pour chaque structure représentée, privilégier les candidatures féminines) a été mené pour inciter des femmes à rejoindre le CODESEN afin d'atteindre la parité femmes-hommes.

- ✓ Le CODESEN atteint aujourd'hui un équilibre parfait entre les femmes et les hommes, répondant ainsi à son objectif de parité.

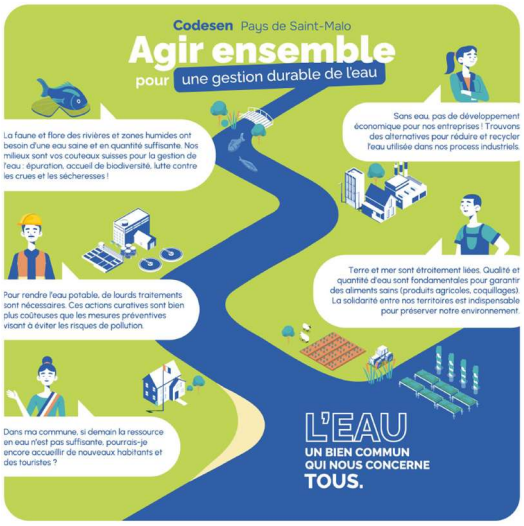
Parité femmes-hommes	Bureau	Assemblée (hors bureau)	**Total CODESEN**
Femmes	8	46	**54**
Hommes	7	47	**54**
Total	**15**	**93**	**108**

✓ En matière de représentativité des classes d'âge, un enjeu majeur pour 2026 sera de développer les actions d'« aller vers » en direction des plus jeunes, qui demeurent largement sous-représentés.

Tranches d'âge	CODESEN
15-29 ans	**5**
30-59 ans	**51**
60 ans et plus	**52**
Total	**108**

Finalisation de la réflexion sur le partage et la gouvernance de l'eau

Longtemps considérée comme une ressource inépuisable, l'eau est aujourd'hui au cœur de nombreux défis. Les risques croissants de pénuries, accentués par le dérèglement climatique, nous rappellent la nécessité d'anticiper les conflits d'usage, de garantir un accès équitable à cette ressource essentielle et d'organiser collectivement la gestion de ce patrimoine commun.



Conscient de la diversité et de la complexité de ces enjeux, le CODESEN s'est saisi de cette thématique en 2024. Un groupe de travail dédié s'est réuni à une dizaine de reprises, associant auditions d'élus et de professionnels de la filière (production, distribution, préservation, protection), découverte de démarches inspirantes et analyse des feuilles de route « eau » des collectivités locales.

Cette réflexion collective, articulée autour de 4 grands enjeux - qualité, quantité, sobriété et gouvernance, a abouti au livrable « Agir ensemble pour une gestion durable de l'eau », qui formule des pistes de réflexion pour contribuer à relever les défis de demain.

Les conclusions de cette réflexion ont été présentées le 24 avril 2025 lors d'une soirée ciné-débat réunissant près de 40 participants (citoyens engagés, élus, militants associatifs et habitants curieux) autour du film La Rivière de Dominique Marchais, suivi d'un échange avec Bruno Ricard, président de la Commission Locale de l'Eau.



Ce documentaire, à la fois sensible et poétique, propose une immersion saisissante des conséquences de l'activité humaine sur le cycle de l'eau et la biodiversité des milieux aquatiques.

La projection a été suivie d'un temps d'échange enrichissant avec Bruno Ricard, président de la Commission Locale de l'Eau. Son intervention a permis d'apporter un éclairage local sur les enjeux abordés dans le film et d'ouvrir le débat sur les actions concrètes menées et à mener sur notre territoire.

Cette soirée a été l'occasion d'une parenthèse collective précieuse, propice à un regard renouvelé sur nos paysages, nos usages de l'eau, et à l'exploration de pistes pour construire ensemble des futurs plus durables.

Pour prolonger la dynamique engagée et sensibiliser davantage le grand public, le CODESEN a organisé, en novembre 2025, 4 ateliers « Fresque de l'eau », gratuits, ouverts à tous et proposés au plus près des habitants dans les 4 Communautés du pays de Saint-Malo. Leur animation a été confiée à l'association Eau'Dyssée.



Au total, 32 participants ont pris part à ces rencontres, organisées chaque samedi matin à Saint-Malo, Combourg, Dol-de-Bretagne puis Pleurtuit.

Les 4 ateliers ont réuni un public diversifié, composé de jeunes et de moins jeunes, de citoyens engagés, d'élus et d'habitants souhaitant mieux comprendre les enjeux liés à l'eau. Cette diversité des profils a favorisé la richesse des échanges et le partage d'expériences.

S'appuyant sur un jeu collaboratif, les ateliers ont permis aux participants d'approfondir leur compréhension du cycle naturel de l'eau, d'identifier les impacts des activités humaines sur la ressource et de mieux appréhender les effets du changement climatique.

Chaque groupe a ensuite réalisé une fresque mettant en évidence les liens entre ces différents enjeux, avant d'engager une réflexion collective sur des leviers d'action individuels et collectifs en faveur d'une gestion durable de l'eau.





Codesen
PAYS DE SAINT-MALO
COMMUNAUTÉS

Avis du CODESEN sur le projet de révision du SCoT

Depuis le printemps 2023, 25 membres du CODESEN ont participé aux travaux de la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) des Communautés du pays de Saint-Malo, en prenant part aux conférences des maires, aux commissions aménagement et en participant aux réunions publiques.

Le CODESEN a formulé un avis sur le projet de révision du SCoT dans le cadre de l'enquête publique en juillet 2025.

Cet avis consolidé est le fruit d'un travail collectif validé par le Bureau du CODESEN. Sept membres ont contribué activement à la rédaction de cette contribution argumentée, exprimant une position partagée, documentée et soucieuse de l'intérêt général.

Ce document s'inscrit dans le cadre de l'enquête publique. Il vise à enrichir la réflexion, soutenir les dynamiques engagées, mais aussi interpeller sur certains points d'amélioration possibles, dans une posture de proposition et de co-construction.

Lancement d'un nouveau cycle de travail participatif « ce que veulent les jeunes »

À l'occasion de son assemblée plénière du 7 octobre 2025, organisée à Saint-Domineuc, le CODESEN a réuni 60 participants (jeunes, élus, acteurs jeunesse, membres du CODESEN et citoyens engagés) pour lancer une nouvelle réflexion consacrée à la jeunesse.



Cette rencontre a marqué le point de départ d'une démarche de concertation visant à mieux comprendre les attentes, les besoins et les réalités des jeunes du territoire, afin d'alimenter les politiques publiques locales et de coconstruire des réponses adaptées avec les premiers concernés.

La soirée s'est articulée autour de 3 temps forts :

- ✓ Un éclairage de la Région Bretagne mettant en évidence la diversité des jeunesses bretonnes et la nécessité d'une approche transversale des politiques publiques en faveur de la jeunesse ;
- ✓ Les témoignages de 2 jeunes engagés, qui ont partagé leur expérience et porté la parole des jeunes sur plusieurs enjeux majeurs, notamment la santé mentale, le logement, les mobilités et le lien intergénérationnel ;
- ✓ Un world café avec 8 ateliers participatifs consacrés aux thématiques suivantes : emploi et formation, logement, mobilités, santé, engagement et vie citoyenne, sports, activités et loisirs, culture et convivialité, ainsi qu'inégalités et fragilités.

Ces ateliers ont permis de recueillir de nombreux retours d'expérience, d'identifier les principaux enjeux perçus par les participants et de faire émerger des pistes d'action qui constitueront le socle des travaux conduits par le CODESEN tout au long de l'année 2026.

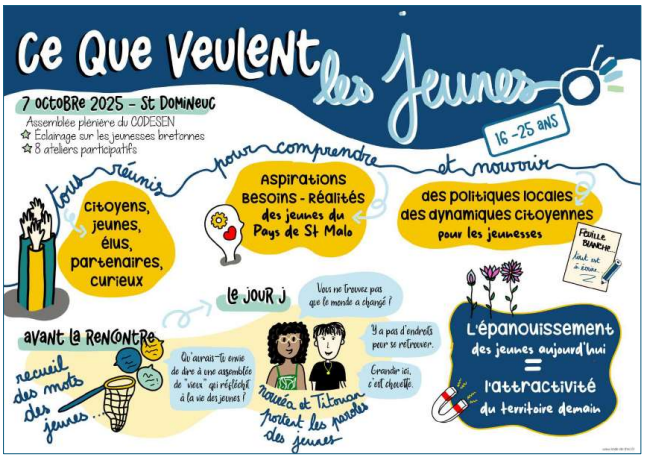


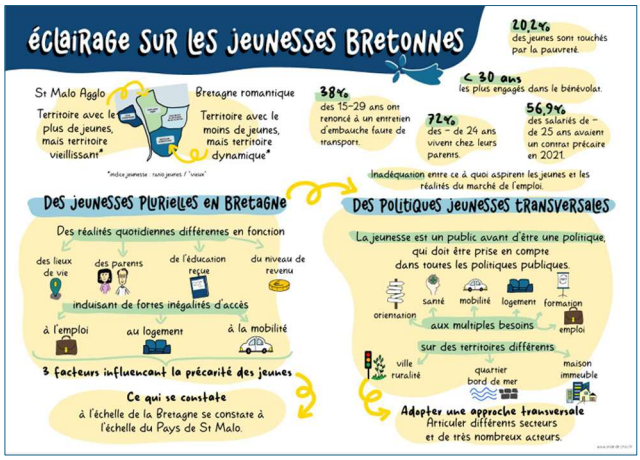


Codesen
PAYS DE SAINT-MALO
COMMUNAUTÉS

En plaçant la jeunesse au cœur du débat public, le CODESEN souhaite poursuivre son ambition de favoriser le dialogue entre les générations et de contribuer à la construction d'un territoire plus accueillant, inclusif et attractif pour les jeunes.

Une restitution en facilitation graphique, vivante et foisonnante de détails, reflète toute l'énergie et la richesse des échanges !





Représentation du CODESEN à des réunions extérieures

- ✓ Participation aux comités techniques du PAAT (Plan Agricole & Alimentaire Territorial) de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.
- ✓ Participation aux comités techniques et aux 2 séminaires de concertation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.
- ✓ Participation au « Benévolat dating » organisé par la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Participation au Réseau des Conseils de développement bretons

Les 23 Conseils de développement bretons sont associés dans un réseau, permettant les échanges de pratiques, d'expériences et d'outils ; favorisant ainsi leur rôle d'experts locaux.
En 2025, le réseau des Conseils de développement bretons a organisé plusieurs temps forts auxquels le CODESEN a participé.

- ✓ L'Assemblée Générale de l'association de gestion du Réseau suivi d'un temps sur la sobriété foncière le 27 février 2025 à Dinan ;
- ✓ La rencontre annuelle des animateurs des Conseils de développement qui s'est tenue le 1er avril 2025 à Rennes au Ti Lab ;
- ✓ Les 25 ans des Conseils de développement « Cap sur l'avenir » qui se sont tenus le 12 mai 2025, à la Cité de la Voile de Lorient avec l'intervention de Dominique Voynet, ancienne ministre et instigatrice des Conseils de développement ;

- ✓ Une journée de formation dispensée par l'ARIC « appréhender les compétences des collectivités territoriales » le 2 octobre à Saint-Brieuc ;
- ✓ Les 7èmes Assises citoyennes du Réseau consacrées à la mer et au littoral « Demain, le nautisme ! » le 20 novembre à Carnac ;
- ✓ La réunion mensuelle des animateurs des Conseils de développement adhérent au Réseau.

3. BILAN FINANCIER 2025

Compte de résultat

<table>
<tr><th colspan="4">Dépenses</th><th colspan="4">Recettes</th></tr>
<tr><th>Charges</th><th>Réalisé 2025</th><th>BP 2025</th><th>Ecart</th><th>Produits</th><th>Réalisé 2025</th><th>BP 2025</th><th>Ecart</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Charges à caractère général dont :
- Location immobilière et charges fixes
- Fournitures et prestations
- Publicité et impressions
- Déplacements
- Adhésion au réseau des Conseils de développement bretons</td><td rowspan="2">16 757€</td><td rowspan="2">12 750€</td><td rowspan="2">+4 007€</td><td>Région Bretagne</td><td>29 583€
soit 46,6%</td><td>29 583€
soit 51%</td><td>---</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Com-munautés du pays de Saint Malo (PETR)</td><td rowspan="2">33 911 € *
soit 53,4%</td><td rowspan="2">28 477€
soit 49%</td><td rowspan="2">+5 434€</td></tr>
<tr><td>Charges de personnel dont :
- Chargé de mission Animation (0,7 ETP)
- Assistant administratif (0,09/16,65 ETP)
- Directeur (0,02 / 16,65 ETP)
- Charges patronales</td><td>46 737€</td><td>45 310€</td><td>+1427€</td></tr>
<tr><td>TOTAL</td><td>63 494 €</td><td>58 060€</td><td>+5 434€</td><td>TOTAL</td><td>63 494 €</td><td>58 060€</td><td>+5 434€</td></tr>
</table>

L'ensemble des coûts de fonctionnement généraux liés à la coopération sont répartis sur l'ensemble des missions au prorata des équivalents temps plein afin d'évaluer de manière très précise le coût de chacune des missions.

Moyens

Pour fonctionner le CODESEN a disposé en 2025 de moyens alloués par les Communautés du pays de Saint-Malo, via le PETR :

- ✓ Une chargée de mission à temps partiel (0,7 ETP) accompagnée de fonctions administratives et de direction mutualisées au sein du PETR.
- ✓ Des outils numériques (site internet, espaces collaboratifs, lettre d'information).
- ✓ Une aide du Conseil Régional plafonnée à 29 583 €, sur présentation de budget prévisionnel (80% maximum).
- ✓ * Un soutien financier du PETR de 33 911 €, assuré par les 4 EPCI membres selon une répartition proportionnelle à leur population. Cette participation se décline comme suit :
 - Saint-Malo Agglomération pour 16 645€,
 - Communauté de communes Bretagne romantique pour 7 027€,
 - Communauté de communes Côte d'Émeraude pour 5 638€,
 - Communauté de communes Pays de Dol et Baie du Mont Saint-Michel pour 4 601€.

4. LISTE DES MEMBRES

Composition du Bureau du CODESEN (juin 2026)

Prénom	Nom	EPCI de rattachement
Marie	AUTRET	CC Pays de Dol et Baie du Mont Saint-Michel
Thomas	BRIAND	CC Bretagne Romantique
Marilyn	BOURQUIN	Saint-Malo Agglomération
Benoît	CHAMBONCEL	Saint-Malo Agglomération
Xavier	CROUAN	CC Côte d'Emeraude
Christophe	GALLAIS	Saint-Malo Agglomération
Francoise	GATIER	CC Côte d'Emeraude
Marie	GEFFROY	CC Côte d'Emeraude
Xavier	GEORGELIN	CC Côte d'Emeraude
Anne-Sophie	GUERIN	CC Pays de Dol et Baie du Mont Saint-Michel
Jean-Baptiste	MAINSARD	CC Pays de Dol et Baie du Mont Saint-Michel
Valérie	MEILHAUD	CC Côte d'Emeraude
Marie-Christine	MILLET	CC Bretagne Romantique
Jean-Pierre	ROUSSEAU	Saint-Malo Agglomération
Marie-Luce	SALARDAINE	CC Pays de Dol et Baie du Mont Saint-Michel

